

ARTHUR SA

Société Anonyme
Capital Social : 2.682.608 Euros
Siège Social : 176 - 178 rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

R.C.S. NANTERRE B 389 065 152

PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES **A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** **DU 15 AVRIL 2013**

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration et après avoir entendu la lecture de son rapport décide de modifier la dénomination de la société qui devient NR 21, à compter de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente l'assemblée générale décide de modifier l'article 3 des statuts qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

ARTICLE 3 - DENOMINATION

La dénomination sociale est

NR 21

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.